

Portique antivol pharmacie : protégez-vous du vol à la sauvette !

Deux voleurs arrêtés en juin 2023, après 17 vols de pharmacie. Vous souvenez-vous de ce fait divers ? Plusieurs milliers d'euros dérobés. Les vols se multiplient dans les officines. Le dernier bilan publié par l'Ordre des pharmaciens recense 104 vols déclarés, tentés ou commis. Pour vous pharmacien, c'est une véritable plaie au quotidien et un manque à gagner certain. Quelle est la solution la plus efficace pour dissuader les malfrats ? Découvrez de quoi passer le contrôle de sécurité, « haut les mains », grâce au portique antivol pharmacie.

Les vols à l'étalage ont bondi de 14% en un an : agir pour se protéger !

C'est un fait, la délinquance s'est déplacée des grandes surfaces, désormais bien surveillées, vers les petits commerces. Plus de 14% d'augmentation en un an⁽¹⁾, soit près de 42 000 faits recensés par la police et la gendarmerie. Les pharmaciens ne sont pas en reste, puisque le vol à la sauvette représente en moyenne une perte de 2% de votre chiffre d'affaire, soit entre 20k€ et 50k€ euros, selon la taille et la situation géographique de l'officine. Des chiffres qui pèsent lourds sur la balance !

Pourtant, cette situation n'est pas nouvelle : selon une étude BVA Healthcare⁽²⁾, en 2010 près de 75% des officines déclaraient déjà un montant de démarque inconnue supérieure à 1.5% de leur CA annuel.

Quels risques représentent le vol à l'étalage pour votre pharmacie ?

Le vol en pharmacie est un délit devenu commun donnant rarement lieu à des plaintes... Au-delà de la perte de chiffre d'affaire que cela représente, sans protection, vous êtes vulnérable face aux malfaiteurs. Les médias font étalage de scènes surréalistes survenues en plein jour : « La personne a pris tous les produits un par un, et complètement vidé le rayon », raconte le pharmacien face à la caméra de TF1⁽³⁾, tandis qu'un complice montait la garde devant le comptoir de l'officine. Le butin des voleurs s'est élevé à 2000 euros.

La parapharmacie est la plus visée par ce type de délinquance, surtout en période de forte affluence : les nouveaux produits médiatisés, mis en bonne visibilité sur les comptoirs ; les produits de soin et de beauté, la parfumerie et les cosmétiques sont les plus prisés des voleurs ; ainsi que les médicaments proposés en libre-service...

Adopter un système antivol : pour des pharmaciens mieux armés

Se protéger contre les vols nécessite une vigilance de tous les instants ! Trop accaparés par vos clients, vous ne pouvez surveiller toutes les allées venues. Or, dégager les présentoirs, revoir la disposition des étalages, ne suffisent plus à se prémunir contre les vols. A moins de s'offrir les services d'un vigile (hors budget), on comprend que vous soyez de plus en plus nombreux à investir dans un portique antivol pharmacie. Il en va de même pour l'affichage automatique des prix grâce à [l'étiquette électronique](#).

Grâce à la mise en place de portiques antivol pharmacie, la « démarque inconnue » diminue de 90% en moyenne.

Découvrez une solution anti-vol pour pharmacie facile à installer

Un portique antivol pharmacie placé à l'entrée de l'officine est la meilleure façon d'enrayer le fléau de la démarque inconnue. Plus besoin de crier « au voleur ! ». En effet, c'est une solution qui présente l'avantage de la discrétion, tout en restant dissuasive (les portiques sont visibles à l'entrée). Il importe de ne pas dénaturer votre [espace de vente](#). Comptez entre 3500 € et 10 000 € pour équiper votre pharmacie selon votre configuration. Un investissement vite rentabilisé !





Un système anti-vol discret, adapté à votre pharmacie

Comment fonctionne un portique antivol pharmacie ?

Tout objet équipé d'un marqueur magnétique (étiquette anti-vol) traversant le champ électromagnétique d'un portique de sécurité provoque une altération de ce champ. Les capteurs placés sur les portes sécurisées le détectent au passage, ce qui déclenche automatiquement l'alarme au passage d'un produit marqué.



Le fonctionnement d'un portique anti-vol

Système antivol acousto-magnétique (AM) plus adapté aux pharmacies

A ce propos, deux technologies antivol co-existent en France : la technologie radiofréquence (RF) et la technologie acousto-magnétique (AM). Nous vous recommandons vivement d'opter pour la seconde solution car son efficacité contre le vol est systématique : selon les modèles, elle intègre deux ou trois bandes ferromagnétiques capables de détecter la présence de liquides et d'objets métalliques ; ce qui n'est pas le cas des portiques à radiofréquence (RF). A éviter en pharmacie !

Seuls trois équipements sont nécessaires pour équiper votre officine :

- Des portiques antivol pharmacie ultra discrets, placés à

l'abri des regards pour éviter de dénaturer votre espace de vente ;

- Des étiquettes anti-vol détectables par le portique, se collent ou s'insèrent facilement sur vos produits ;
- Une table de désactivation placée aux caisses permet de rendre inopérante l'étiquette antivol par simple contact direct.



Portique antivol – en plusieurs largeurs



Étiquettes antivol avec ou sans code barre

[Découvrir en ligne >](#)

Les avantages du système antivol AM pour pharmacie :

De surcroît, cette technologie de pointe affiche un taux de détection moyen record : 95 %.

- Le système antivol AM embarqué s'adapte aux contraintes d'espace restreint (3 tailles possibles) ;
- son installation est rapide. Il s'intègre à tous les types de sols, sans modification nécessaire de l'ensemble du revêtement ;
- enfin, les ondes émises par le portique ne présentent aucun risque pour les personnes. Rassurez-vous !

Dans la lutte contre la démarque inconnue, mieux vaut choisir le système le mieux adaptée à votre situation, et faire appel à un expert capable de vous conseiller et de l'installer sans délais

Partout en France, bénéficiez d'un accompagnement personnalisé pour protéger votre pharmacie.

[JE PRENDS CONTACT >](#)

Demande sans engagement !

Lire aussi :

[L'étiquette électronique révolutionne l'affichage des prix en pharmacie](#)

[Agencement pharmacie : 7 idées efficaces pour dynamiser vos ventes](#)

[Les temps forts de l'automne : défendre une cause qui vous tient à cœur !](#)

Sources et références :

⁽¹⁾ Le Parisien – 20 01 2023 : [Les vols à l'étalage ont bondi de 14% en un an](#)

⁽²⁾ BVA – 30 03 2009 : [Les vols dans les pharmacies augmentent.](#)

⁽³⁾ TF1 – 06 août 2023 : [« Le rayon a été vidé » : des pharmaciens victimes de vols en série témoignent](#)